

LA QUALITE DE L'AIR A QUIMPERLE COMMUNAUTE

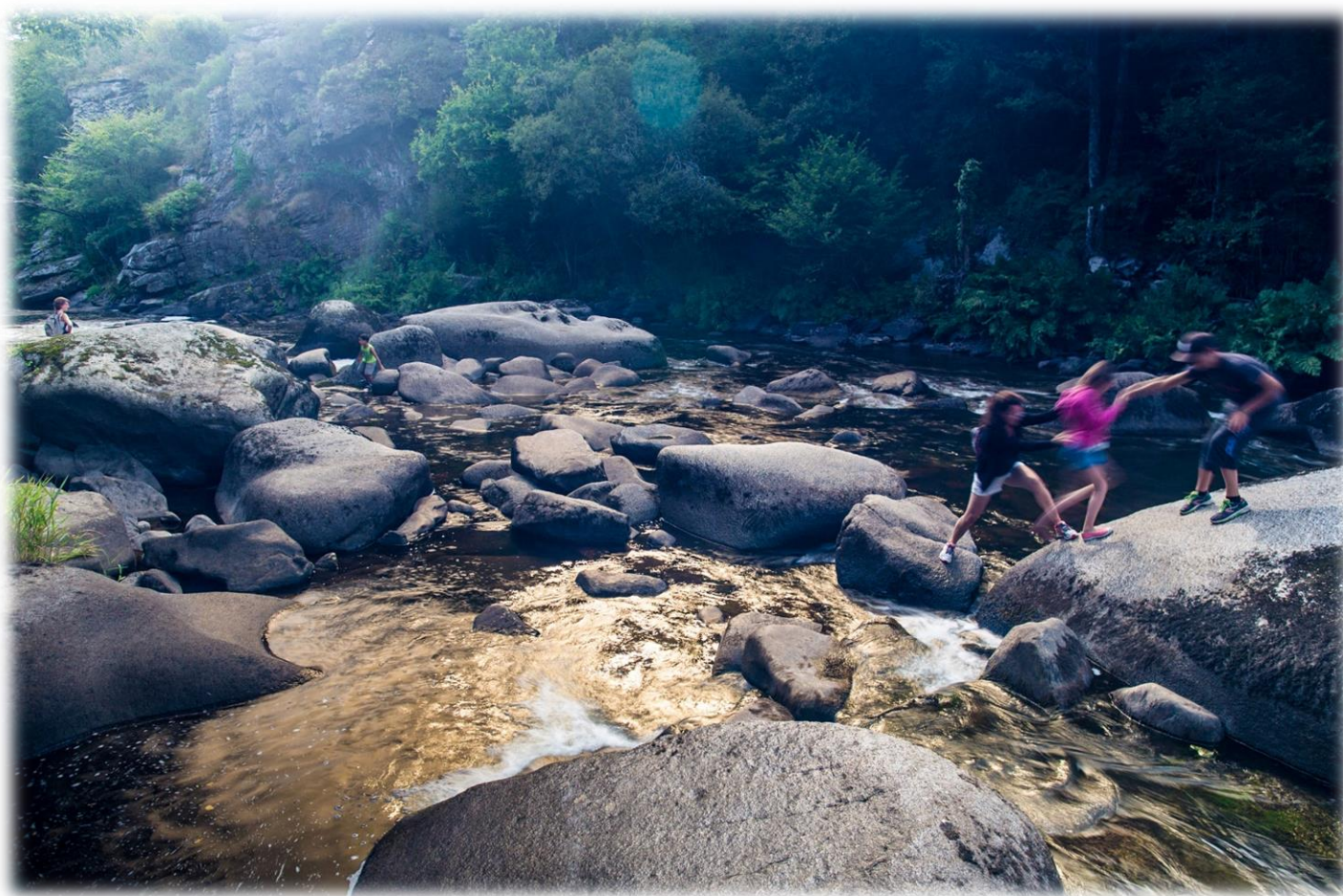


BILAN 2017

L'EDITO

*Le soutien apporté par Quimperlé Communauté à la surveillance de la qualité de l'air contribue au développement des projets sur le territoire et à vous proposer des informations personnalisées comme en témoigne ce bilan 2017. Ce bilan territorial vous apporte des informations sur la qualité de l'air en 2017 ainsi que des indications sur les polluants produits dans votre secteur. Notre objectif est que ces données vous permettent d'orienter au mieux les actions contribuant à améliorer la qualité de l'air sur votre territoire...
Bonne lecture !*

Quimperlé
communauté
B R O K E M P E R L É



© F. Betermin / Quimperlé Communauté

Air & Santé

Une préoccupation sanitaire importante !

La pollution de l'air extérieur est considérée comme **facteur de risque environnemental élevé pour la santé** !

1 Breton sur 5 (soit 21 %) déclare avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa santé ou celle de ses proches, quel que soit son lieu d'habitation (Baromètre Santé-Environnement, ORSB 2014).

Des effets sur la santé et sur l'Environnement aujourd'hui avérés !

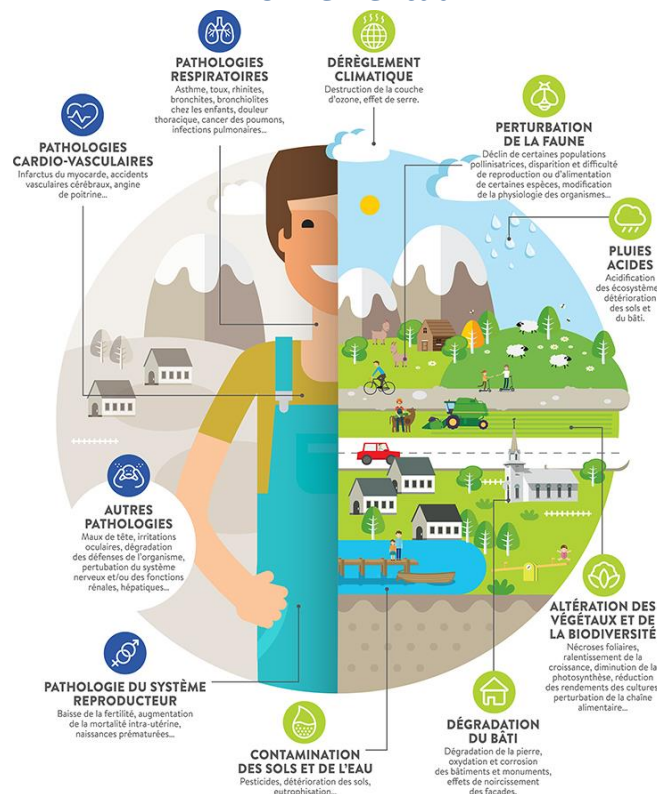
- **15 000 litres d'air inhalés/jr**
- **1 citoyen/8 exposé dans les grands centres urbains**
- **48 000 décès prématurés en France chaque année**
- **Une perte d'espérance de vie d'au moins 2 ans dans les villes les plus exposées !**
- **2000 décès prématurés /an en Bretagne**



Des coûts sociaux économiques associés : 145 milliards d'euros par an*

**Source : Evaluation économique des impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité de la France continentale ; O.CHANEL ; CNRS, AMSE-GREQAM et IDEP ; 2017.*

Des impacts sanitaires & Environnementaux



Source infographie : Atmo AURA

En tant que citoyen, comment peut-on agir ?

Se déplacer

- Eviter la voiture pour les trajets < 2km, préférer la marche à pied, le vélo, les transports collectifs, le co-voiturage
- En voiture, conduire en souplesse, en respectant les limitations de vitesse et en entretenant régulièrement son véhicule,
- Eviter de laisser sa voiture tourner longtemps au ralenti, à l'arrêt et couper le moteur

A la maison

- Ne pas surchauffer son habitation en hiver
- Entretenir régulièrement son installation de chauffage
- Favoriser les énergies renouvelables
- Limiter l'utilisation de solvants (colle, vernis, essence, peinture...)
- Eviter le tabagisme à l'intérieur
- Eviter l'utilisation d'objets parfumés

Se protéger

- Aérer régulièrement son habitation
- A pied, choisir de préférence les voies piétonnes ou les rues les moins encombrées par le trafic et les plus aérées
- A vélo, emprunter les aménagements qui permettent de s'éloigner du trafic routier

D'où vient la pollution sur le territoire ?

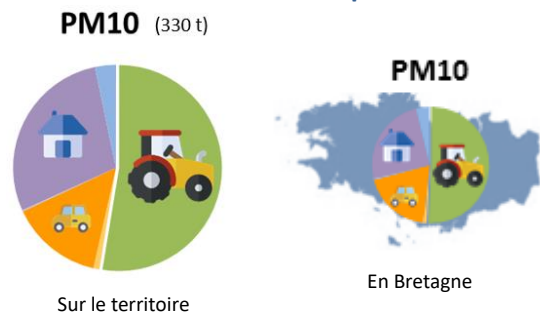
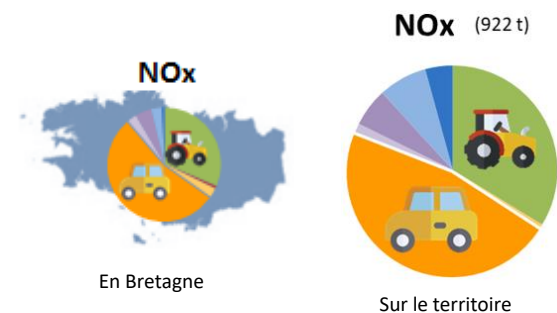
Répartition des émissions

(en 2014)

- AGRICULTURE
- DECHETS
- AUTRES TRANSPORTS
- TRANSPORT ROUTIER
- TERTIAIRE
- RESIDENTIEL
- INDUSTRIE HORS ENERGIE
- INDUSTRIE BRANCHE ENERGIE

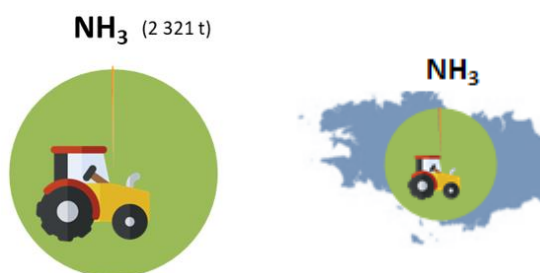
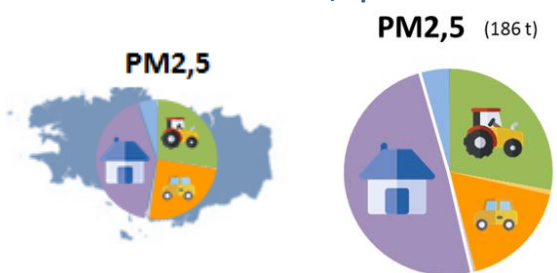
Oxydes d'azote

Particules fines diamètre < 10 µm



Particules fines diamètre < 2,5 µm

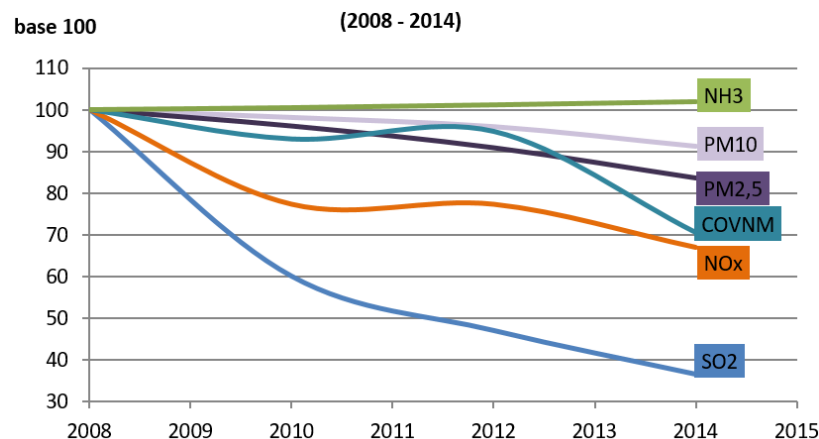
Ammoniac



Répartition des émissions atmosphériques sur le territoire de Quimperlé Communauté et en Bretagne [Sources : Inventaire des émissions d'Air Breizh v2.2 en 2014]

En 2014, les principales sources émettrices sur le territoire de Quimperlé Communauté sont les **transports routiers, le résidentiel et l'agriculture**. Les émissions d'**oxydes d'azote (NOx)** sont issues du secteur des **transports routiers** (47%). **L'agriculture est le premier émetteur d'ammoniac** (> 99%) et de particules PM10 (53%). Le **résidentiel** est à l'origine de la plus grande part des émissions de **particules PM2,5** (49%) et le deuxième contributeur pour les PM10 (28%), en partie issues de l'utilisation de chauffage.

Evolution des émissions entre 2008 et 2014 de Quimperlé Communauté






Entre 2008 et 2014 les **émissions de polluants** sont globalement **en baisse** excepté pour l'ammoniac (stabilisation)


La forte baisse des émissions de SO₂ est notable (-63%) et s'explique par la moindre utilisation de combustibles soufrés et la réduction des teneurs en soufre dans ces combustibles.

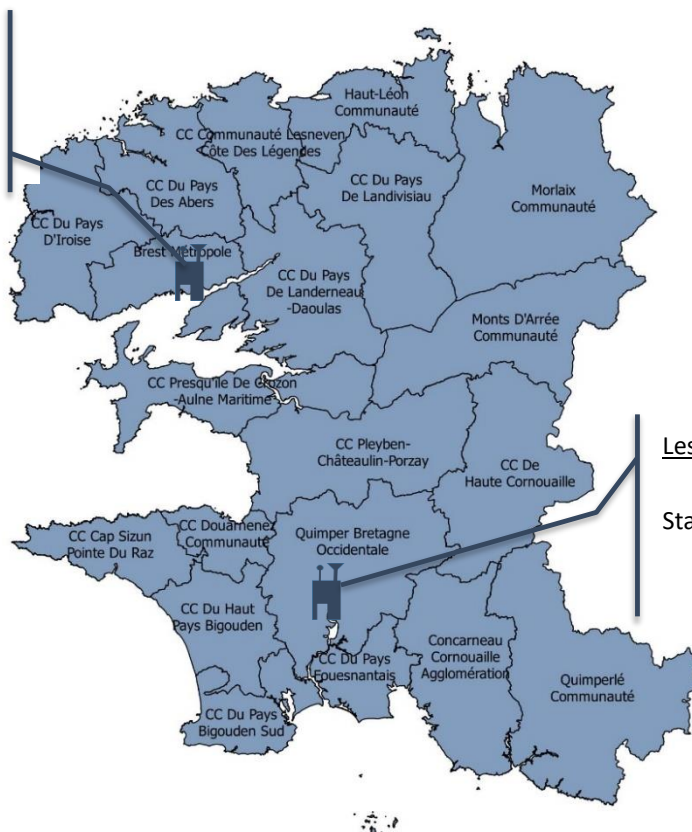
Sources : Inventaire des émissions d'Air Breizh v2.2

Quelle surveillance sur mon territoire ?



Les polluants mesurés en continu :

-  **Macé:** NO₂, PM10, PM2,5
-  **Pen Ar Streat:** O₃
-  **Desmoulin:** NO₂, PM10

 Station(s) fixe(s)



Les polluants mesurés en continu :

-  **Zola:** NO₂, O₃
- Station ouverte en Septembre 2017
-  **Pommiers:** PM10

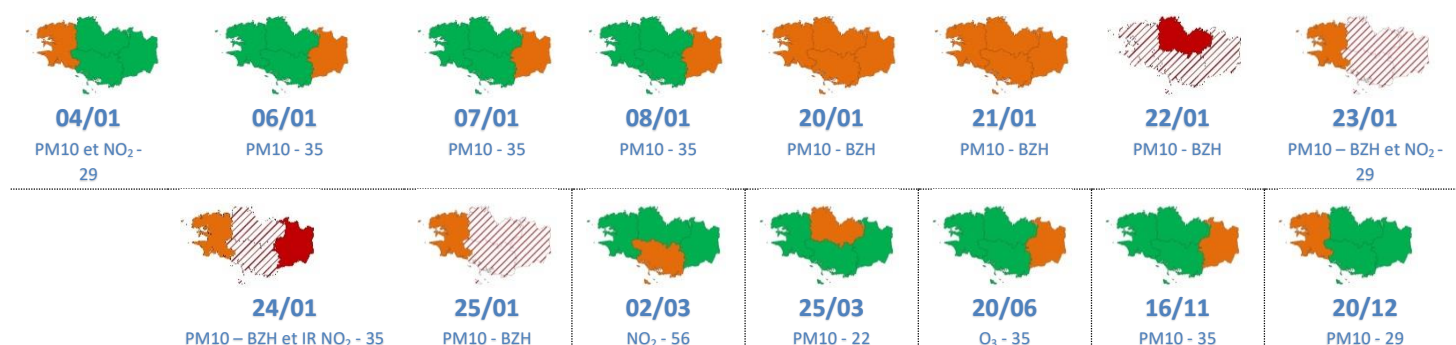
TYPE DE STATION

-  Urbaine trafic
-  Urbaine de fond
-  Rurale de fond





Les stations de surveillance de type urbaine de fond, qui permettent de caractériser la qualité de l'air à laquelle la majorité de la population est exposée, sont implantées dans les agglomérations les plus peuplées. Sur le reste du département, d'autres outils sont utilisés pour évaluer la qualité de l'air.

Retour sur les épisodes de pollution en 2017

... en Bretagne



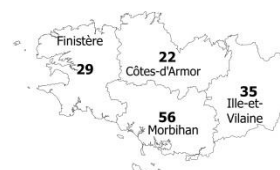
Niveau déclenché :

-  Pas d'épisode de pollution
-  Information et recommandation (IR)
-  Alerte sur persistance
-  Alerte

Date de l'épisode

- Polluants concernés :
- PM10 : Particules fines < 10 µm
 - NO₂ : Dioxyde d'azote
 - O₃ : Ozone

Bretagne (BZH)



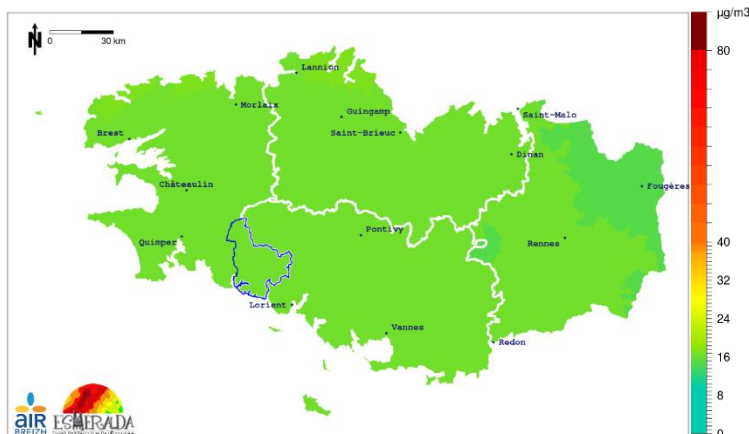
L'épisode de janvier (du 20 au 25) a été particulièrement inédit du fait de sa durée : 6 jours en Bretagne. Il était lié à des conditions anticycloniques sèches et froides qui ont limité la dispersion des polluants du fait de vents faibles et d'une couche d'inversion marquée et qui ont engendré un surcroît d'émissions notamment dû au chauffage résidentiel.

Quelle qualité de l'air en 2017 ?

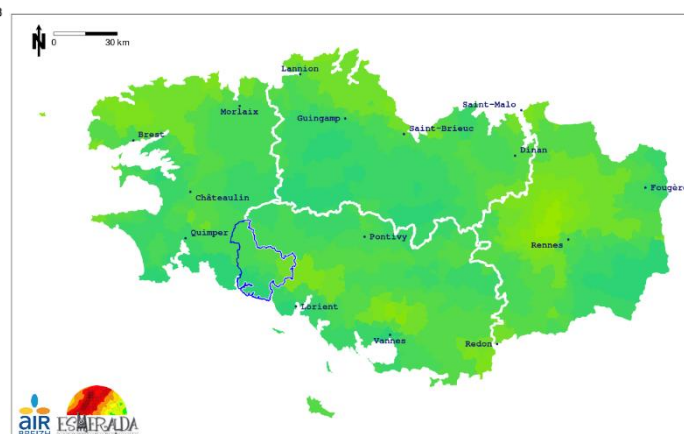
La pollution chronique sur mon territoire

Les cartes de concentrations modélisées à l'échelle communale ont été réalisées à partir des résultats de la plateforme inter-régionale ESMERALDA*, résultant de l'étroite collaboration de six AASQA.

Concentrations de dioxyde d'azote (NO₂)
Moyenne annuelle de fond



Concentrations des PM10
Moyenne annuelle de fond



Sources : esmIO_JM1 ; IGN BDTOPov2.2 2017

La répartition des concentrations moyennes modélisées en PM10 est homogène sur le territoire, avec 16 µg/m³. Pour le NO₂, les principaux axes routiers ainsi que les zones urbanisées ressortent sans pour autant atteindre des niveaux élevés, de 12 à 16 µg/m³.

Les concentrations de fond modélisées de NO₂ et des PM10 restent inférieures aux valeurs limites annuelles (40 µg/m³ pour les deux polluants).

* ÉtudeS Multi RégionALES De l'Atmosphère

...et dans le Finistère

Lorsqu'un dépassement est prévu ou constaté sur une zone qui parfois peut être limitée à quelques dizaines de kilomètres carrés, les procédures mises en œuvre conformément aux arrêtés préfectoraux sont étendues à l'ensemble du département concerné. Les épisodes de pollution concernant le Finistère sont donc repris dans ce paragraphe.

Les conditions météorologiques du 1^{er} trimestre ont favorisé la hausse des concentrations en polluants dans le Finistère comme sur l'ensemble de la région Bretagne.

L'épisode de pollution particulière de fin janvier 2017 a touché le département avec 6 jours consécutifs de pollution de l'air par les PM10. Durant cet épisode un dépassement en NO₂ a été observé simultanément.

Des dépassements ponctuels ont également été enregistrés début janvier en PM10 et NO₂ ainsi que courant décembre en PM10.

Nombre de jours
de pollution en
2017 dans le
Finistère :
8

Niveau d'alerte

0

Niveau d'alerte
sur persistance

1 (PM10)

Niveau
d'information et
recommandation

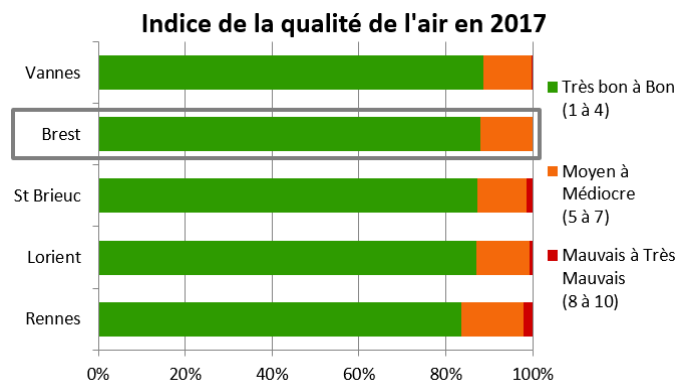
9 (7 PM10 et 2
NO₂)

Quelle qualité de l'air en 2017 ?

L'indice de qualité de l'air

L'indice de qualité de l'air, compris entre 1 et 10, est calculé pour les agglomérations de plus de 100000 habitants. En Bretagne, il est déterminé à partir des concentrations de trois polluants : le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et les PM10. A chaque polluant correspond un sous-indice calculé à partir des concentrations mesurées. Ces sous-indices sont calculés à partir des maxima horaires pour le NO₂, et O₃ et des moyennes journalières pour les PM10. L'indice retenu est le plus élevé des sous-indices considérés.

A défaut de station de mesures sur le territoire, les données présentées sur cette page sont celles des stations de mesures de Brest.



Indice de 1 à 4
87% de l'année

Il n'y a pas eu d'indices de qualité de l'air jugés mauvais en 2017

La comparaison aux valeurs réglementaires

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution	Commentaires
	Sur le département *	Sur la région		
Dioxyde d'azote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui	Quelques dépassements ponctuels du seuil d'information
Particules PM10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui	Quelques dépassements ponctuels du seuil d'information et d'alerte sur persistance
Particules PM2,5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	nc	
Ozone	<input type="checkbox"/> OLT	<input type="checkbox"/> OLT	non	

* : d'après les mesures des stations de Brest
 : valeurs réglementaires respectées - : valeurs réglementaires non respectées
 OLT : Objectif à Long Terme
 nc : polluant non concerné par les mesures d'urgence lors d'épisode de pollution

En 2017, les valeurs réglementaires annuelles ont été respectées sur les stations de mesures de Brest, hormis l'objectif à long terme pour l'O₃ (protection de la santé humaine et de la végétation). Ce constat est identique pour la région Bretagne. Notons la survenue d'épisodes de pollution en 2017 pour le NO₂ et pour les PM10.

Son évolution depuis 5 ans

Pour le dioxyde d'azote et les particules fines, les baisses observées dans le département sont jusqu'à deux fois supérieures à celles de la région.

Pour l'ozone, l'évolution est peu significative à l'image de celle de la région.

Polluants	Evolution des moyennes annuelles 2013-2017 (en situation de fond)	
	Sur le département*	Sur la région
Dioxyde d'azote	-26% (-4.4 µg/m ³)	-12% (-1.9 µg/m ³)
Particules PM10	-30% (-6.2 µg/m ³)	-15% (-2.9 µg/m ³)
Particules PM2,5	-25% (-2.6 µg/m ³)	-19% (-2.1 µg/m ³)
Ozone	-3% (-1.9 µg/m ³)	-3% (-1.5 µg/m ³)

* : d'après les mesures des stations de Brest

Air Breizh

Nos Missions



Mesurer

et prévoir les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.



Informier

les services de l'état, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air en Bretagne.



Etudier

et évaluer la pollution atmosphérique liée aux différentes activités.



Sensibiliser

pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.

Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air



Agrément du ministère en charge de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne

Chiffres clés

- 30 ans d'expertise
- 13 salariés
- 18 stations permanentes : une 50^{aine} d'analyseurs
- Une 10^{aine} de polluants surveillés
- 17 collectivités adhérentes
- L'un des 19 organismes régionaux membres de la Fédération Atmo France

Principales sources et épisodes de pollution en 2017



Principaux responsables des dépassements : PM10 et NO2





<https://www.airbreizh.asso.fr/>

3 rue du Bosphore – Tour Alma 8ème étage – 35200 Rennes

